



Sylvie Laigneau-Fontaine

**Présents et représentés :**

Enseignants : Mmes et M. Heilmann, Gens, Crescenzo, Laigneau-Fontaine, Oudot, Bajric, Brinker, Goussard, Coqui, François-Denève, Fougère, Bousquet.

Invités : Mmes et M. El Hanbali, Blot, Montmayer, Besand, Martin.

IATOSS : Mme et M. Lauferon, Vigneron.

Usagers étudiants : M. Djahanchach Stéphane.

1) Approbation du CR du 14 juin 2019 : unanimité.

2) Point sur la réorganisation des bureaux :

Une visite a été effectuée par H. Garric avec Y. El Hanbali. Divers problèmes sont apparus, par exemple une grande diversité d'occupations.

Or, dans le cadre de l'appel à projets « Bienvenue en France » (amélioration accueil des étudiant·e·s, développement des enseignements en anglais et des enseignements en FLE, développement des étudiant·e·s accompagnant·e·s), pour lequel l'uB a obtenu une somme assez importante (pour le FLE et l'accueil des migrant·e·s en particulier), il est nécessaire de disposer d'un bureau pour l'accueil de ces étudiant·e·s étrangers·ères (orientation, répartition des cours...) et des étudiant·e·s du DU Passerelle (destiné aux étudiant·e·s migrant·e·s), où se tiendrait également la/le responsable des enseignements FLE dispensés par le CIEF. Ce poste a été mis au recrutement : l'autorité pédagogique sera l'UFR lettres et philosophie ; il s'agit d'un poste de BIATS (mais il a été demandé que la personne possède un Master FLE) ; il sera financé sur budget de l'AFEB, l'association qui gère le CIEF ; audition en juillet (commission bi-latérale : UFR / AFEB).

Il a été décidé que cette salle serait la salle 252, jusqu'ici salle de cours et bibliothèque de lettres classiques – il faut donc trouver un endroit où entreposer les ouvrages : par exemple les transférer dans l'un des bureaux, dont chaque enseignant de lettres classiques aurait les clés.

Le CIMEOS rappelle que, par ailleurs, il aurait besoin d'une salle pour ses doctorant·e·s contractuel·le·s, qui travaillent sur place. H. Garric répond que le temps sera pris à la rentrée pour trouver des solutions.

2) Mise en place d'un nouveau dispositif de pré-professionnalisation :

Il est destiné à remplacer les EAP, dispositif dans lequel les étudiant·e·s L2 et L3 avaient un contrat avec rémunération pour intervenir 6 h/semaine en établissement.

Le dispositif « Pré-professionnalisation » (LM seulement dans notre UFR) prévoit un contrat de 3 ans (donc engagement de 3 ans des étudiant·e·s), cumulable avec les bourses, et payé pendant les vacances ; le Ministère vise un plus grand nombre d'étudiant·e·s (10 / année de L1 à M1), pour 6 h / semaine, avec implication de plus en plus grande dans l'établissement (d'abord seulement aide aux devoirs, puis classes en responsabilité). H. Garric soulève un risque : pour 2019-2020, tou·te·s les étudiant·e·s qui ont postulé ont été pris·e·s, quel que soit leur niveau...

L'ESPE a décidé de dispenser de ses propres cours de pré-professionnalisation les étudiant·e·s qui se trouvent dans ce dispositif, ce que le conseil d'UFR approuve à l'unanimité.

### 3) Modification de fiches filières :

Le M2 métier du livre souhaite inscrire 9 h de TD en UE 2 au lieu de 6 h pour le cours « diffusion / distribution » (le nombre d'heures de CM reste inchangé). Unanimité.

Mais il n'est en fait plus temps de modifier les fiches filières (Ph. Vigneron insiste sur ce point), donc la dotation, sera inchangée : l'impact financier sera pris en charge pour l'an prochain par l'UFR. Le directeur d'UFR accepte, et la modification sera officiellement demandée pour 2020-21.

### 4) Convention :

Entre CPTC et Classiques Garnier (ouvrage de J.-M. Fritz) : 400 € ; S. Bajric précise que, sur cette convention, TIL prévu, s'est désengagé. Unanimité.

### 5) Le site de l'UFR est en voie de refonte :

Une réunion a eu lieu avec le service communication de l'uB. Une proposition de refonte a été faite. Le délai est fixé pour la mise en ligne au 26 juillet, ce qui semble être un peu rapide (des remarques ont été formulées par H. Garric et G. Bousquet) : à voir, donc, le travail reste en cours.

Il sera demandé que les droits de modification du site soient ouverts pour une personne / département (mise en ligne de contenu, homogénéisation des contenus).

### 6) Date du prochain conseil d'UFR :

Jeu 3 octobre, 13 h (la date des conseils suivants sera fixée ce jour-là).

Y. El Hanbali ajoute deux informations :

- Le CRB contribue au financement à hauteur de 14000 € pour le projet lié à la chute du mur de Berlin.
- Pour l'UFR Lettres et Sciences Humaines, recrutement d'une infographiste qui effectuera un 1/6 de temps dans l'UFR à partir du 1<sup>er</sup> septembre.